

RE(RVTE

VN(E) ÉDV(ATEUR(TRI(E) SPÉ(IALISÉ(E)

12/11/2025

R-669/2025



SESSAD Raymond Allard



Saint-André - La Réunion (974)



CDD- Temps Plein Rémunération selon CCN51



Poste à pourvoir du 05/01/2026 au 30/04/2026



Sous l'autorité du chef de service, vous développez des actions éducatives, d'appui et de coordination auprès des jeunes accompagnés en milieu ouvert, de leurs représentants légaux et auprès de leur environnement. Votre intervention s'inscrit dans une démarche inclusive, en coopération avec les acteurs de proximité, et dans le cadre du projet individualisé d'accompagnement.

Vous assurez les principales missions suivantes :

- Evaluer et analyser les besoins, à partir des demandes et attentes du jeune accompagné et de son représentant légal, en lien avec ses spécificités
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des projets individualisés visant la santé, l'autonomie et la participation sociale, dans le respect des bonnes pratiques
- Réaliser des actions collectives
- Accompagner au transfert de compétence sur les lieux de vie habituels du jeune
- Coordonner des interventions autour du projet individualisé
- Assurer un soutien familial et une guidance parentale
- Rédiger des écrits professionnels liés aux projets individuels et de service.

Votre intervention s'inscrit dans la dynamique institutionnelle et territoriale. Vous agissez en lien avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.



Diplôme d'Etat d'Éducateur(trice) Spécialisé(e)
Expériences recherchées dans le champ du handicap
Maîtrise de la technique de l'écrit professionnel et des techniques d'interventions socio-éducatives,
Capacité d'anticipation
Permis B indispensable

Contact:

Les candidatures sont à transmettre (CV + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur MARY Gaël, Directeur du Pôle Médico-Social Est Réunion A l'adresse suivante : <u>imesessad.raymondallard@alefpa.fr</u>

Ou par voie postale: 407 rue de la Communauté CS 61026, 97440 SAINT-ANDRE

Date limite de réception des candidatures : 28/11/2025

